



Les inégalités territoriales s'accroissent

En deux ans, les trajectoires des EPCI du Grand Est en termes d'évolution de revenu et de morphologie sociale ont poursuivi les tendances passées, creusant les inégalités territoriales. La pauvreté s'accroît autour des villes moyennes, et les intercommunalités cumulant chômage et déficit migratoire sont plus nombreuses.

Clément Gass, Flora Vuillier-Devillers, Insee

Une typologie des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Grand Est, réalisée à partir d'indicateurs de revenu, de population et d'emploi (cf. *Insee Analyses Grand Est n° 74*), a identifié trois classes de territoires plus marqués par la pauvreté. Les métropoles, globalement riches, présentent de fortes inégalités et des fragilités sociales, caractéristiques que l'on retrouve dans une moindre mesure en frontière luxembourgeoise ; les anciens territoires industriels, comme Mulhouse, Troyes ou le bassin minier lorrain, connaissent des difficultés d'emploi qui engendrent des fragilités monétaires et sociales, plus que dans les territoires agricoles où les difficultés concernent essentiellement les jeunes ; dans une bande sud parcourant les Vosges et la Haute-Marne, la pauvreté n'est pas extrêmement marquée, mais ses conséquences renforcées par les dynamiques économiques et démographiques atones.

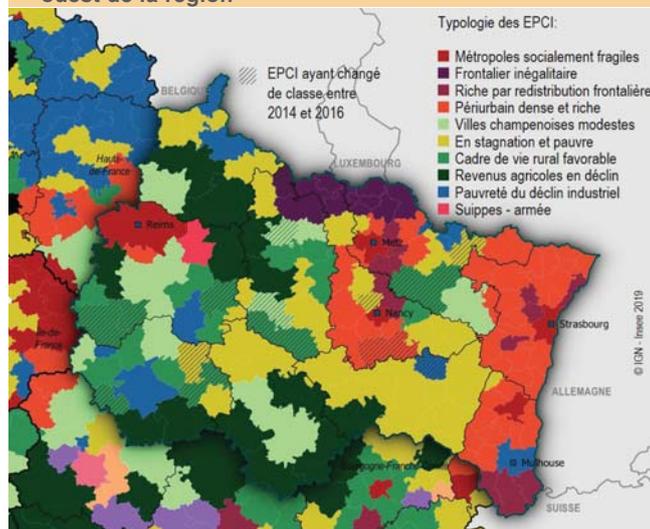
L'actualisation de cette typologie permet d'observer les dynamiques récentes de chaque type de territoire et des changements de classe pour quelques EPCI (figure 1).

Pauvreté localisée, concentration des emplois : les inégalités territoriales se creusent

C'est dans les EPCI classés « métropoles socialement fragiles » que le taux de pauvreté augmente le plus, passant de 15,9 à 16,9 % entre 2014 et 2016. Il gagne aussi 0,6 point dans les territoires dits « appauvris par le déclin industriel » (de 19,7 % à 20,3 %), qui présentaient déjà les valeurs les plus élevées du Grand Est en 2014. Dans les « villes champenoises modestes », où le taux de pauvreté est plus proche de la moyenne, c'est le niveau d'équipement qui baisse alors qu'il était déjà faible. À l'opposé, le revenu médian augmente dans les EPCI « frontaliers inégalitaires » et dans les territoires « riches par redistribution frontalière », de sorte que les inégalités entre territoires augmentent.

La population croît dans les métropoles et tous les types de territoires frontaliers déjà denses, et diminue dans les anciens bastions de l'industrie. Les autres territoires se distinguent

1 Inégalités dans les grandes villes et à la frontière luxembourgeoise, pauvreté dans les Vosges et le nord ouest de la région



Lecture : comme en 2018, les EPCI de France métropolitaine ont été répartis en classes de pauvreté et de trajectoire sociale. Dix de ces classes sont représentées dans le Grand Est dont une composée d'un unique EPCI.

Sources : Insee, recensements de la population - RFL - Filosofi - BPE ; CAF.

plutôt par les évolutions d'emploi. Dans les EPCI à « cadre de vie rural favorable », les emplois sont de moins en moins nombreux par rapport au nombre d'actifs occupés. C'est l'inverse dans les « villes champenoises modestes ». La concentration de l'emploi dans les pôles concerne désormais les villes moyennes. Le chômage et la pauvreté, plutôt contenus, ont alors tendance à progresser dans l'espace alentour.

Extension de l'espace rural résidentiel, constance des espaces de richesse et de pauvreté

Si les évolutions des classes d'EPCI sont différenciées, les trajectoires pour les territoires d'une même classe sont assez

semblables, et peu d'EPCI en changeant en deux ans. Les mêmes grandes métropoles se distinguent toujours par des situations sociales hétérogènes. Les territoires voisins de la Suisse et des grandes villes se caractérisent par la résidence d'actifs qualifiés, les zones « rurales et agricoles » par un fort vieillissement.

La frontière est moins opaque entre les autres classes. La zone de cohabitation entre difficultés sociales et population à hauts revenus, en frontière luxembourgeoise, s'étend légèrement vers l'ouest. La classe « périurbain dense et riche », où la population a continué d'augmenter, s'élargit autour de Nancy. Le chômage s'est stabilisé à un niveau élevé dans les zones affectées par le déclin industriel (au moins 17 %), mais les migrations déficitaires pèsent toujours sur l'évolution de la population, et cette situation concerne deux EPCI supplémentaires. La classe des « villes champenoises modestes » se réduit, cinq EPCI ruraux la quittant alors que Verdun et Bar-le-Duc la rejoignent (figure 2). À deux exceptions près, elle ne compte plus que des EPCI polarisés par une préfecture ou une sous-préfecture. Le mouvement de concentration des emplois a davantage démarqué ces pôles des EPCI ruraux qui ont quitté la classe. Il devient la principale caractéristique de ces types de territoires, qui présentent toujours des

caractéristiques de pauvreté proches de la moyenne régionale et un relatif déficit de services à la population.

Corollaire de cette démarcation de pôles d'emploi moyens, la classe « cadre de vie rural favorable » s'élargit, la principale caractéristique de ses territoires devenant leur fonction résidentielle. Apparaissant d'abord comme favorisée, elle accepte désormais des EPCI aux évolutions de populations plus faibles, aux taux de pauvreté, de chômage et de jeunes non insérés plus élevés. Les difficultés de logement et la monoparentalité restent peu fréquentes, grâce à la disponibilité de l'espace et à l'absence de choc d'emploi brutal.

Enfin, la composition des territoires « en stagnation et pauvre » subit quelques ajustements, échangeant des EPCI avec une grande variété de classes. Il se situe en effet dans une position intermédiaire et la plupart de ses EPCI ont des trajectoires plates, aussi la moindre évolution peut-elle les amener dans des classes plus ou moins bien loties. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale de l'Insee Grand Est et la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Grand Est et avec l'Observatoire régional de la santé.

2 La pauvreté s'accroît dans les métropoles, les territoires ruraux perdent des emplois

Moyennes pour chaque ensemble d'EPCI ne changeant pas de classe entre 2014 et 2016

	Nombre d'EPCI		Densité de population (en hab/km ²)		Taux de couverture de l'emploi		Niveau d'équipements courants hors restaurants rapporté à la densité de population	
	2014	2016	2014	2016	2014	2016	2014	2016
Cadre de vie rural favorable	12	17	21,7	21,7	54,9	54,3	1,8	1,9
En stagnation et pauvre	32	29	84,4	84,0	87,1	86,6	1,5	1,5
Frontalier inégalitaire	10	11	259,8	262,0	48,7	48,0	0,7	0,7
Métropoles socialement fragiles	5	5	920,5	931,4	123,9	123,6	0,3	0,4
Pauvreté du déclin industriel	8	10	296,4	293,8	100,7	100,0	0,7	0,7
Périurbain dense et riche	42	42	134,5	134,7	73,7	73,7	0,9	0,9
Revenus agricoles en déclin	13	13	17,5	17,3	70,7	71,0	3,0	3,1
Riche par redistribution frontalière	10	10	136,2	137,1	44,9	44,9	0,8	0,8
Villes champenoises modestes	15	11	51,6	51,4	100,5	101,0	1,5	1,5
Non classés	2	1	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Ensemble des EPCI du Grand Est	149	149	139,7	140,1	76,2	75,9	1,3	1,3
	Part de chômeurs dans la population active (en %)		Part des 15-29 ans ni étudiants, ni en emploi (en %)		Niveau de vie médian (en euros)		Taux de pauvreté (en %)	
	2014	2016	2014	2016	2014	2016	2014	2016
Cadre de vie rural favorable	10,6	11,0	17,3	17,3	20 141	20 691	10,3	10,9
En stagnation et pauvre	15,5	15,5	23,5	23,2	18 749	19 229	15,9	16,2
Frontalier inégalitaire	12,6	12,5	19,5	18,8	21 084	21 816	14,0	14,3
Métropoles socialement fragiles	15,6	15,7	18,9	18,4	20 400	20 800	15,9	16,9
Pauvreté du déclin industriel	19,8	19,8	28,1	27,7	18 136	18 569	19,7	20,3
Périurbain dense et riche	10,3	10,3	16,7	16,6	21 731	22 141	8,7	8,9
Revenus agricoles en déclin	11,5	11,5	20,0	19,5	19 239	19 792	14,0	14,4
Riche par redistribution frontalière	8,6	8,7	13,8	13,4	24 338	24 981	6,4	6,5
Villes champenoises modestes	12,9	13,0	21,1	20,8	19 574	20 126	13,5	13,9
Non classés	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Ensemble des EPCI du Grand Est	12,6	12,7	19,8	19,6	20 391	20 891	12,4	12,8

Note : les chiffres correspondent aux moyennes non pondérées des EPCI stables de chaque classe. La moyenne des 149 EPCI du Grand Est, référence pour comparer les EPCI entre eux, peut donc différer de l'indicateur au niveau régional. Par exemple, le taux de pauvreté 2016 des habitants du Grand Est s'établit à 14,5 %, au lieu de 12,8 %, les EPCI au dessus de la moyenne étant peu nombreux mais très peuplés. Tous les chiffres correspondent à la moyenne des EPCI n'ayant pas changé de classe entre 2014 et 2016, excepté les colonnes « Nombre d'EPCI » qui comptabilisent le nombre total d'EPCI présents dans chaque classe en 2014 et en 2016.

Lecture : dans les EPCI de type « cadre de vie rural favorable » en 2014 et en 2016, le taux de couverture de l'emploi (soit le nombre d'emplois offerts dans la zone rapporté au nombre d'actifs occupés résidents) est passé de 54,9 en 2014 à 54,3 en 2016. Une zone est en déficit d'emploi dès lors que ce taux est inférieur à 100.

Champ : EPCI du Grand Est.

Source : Insee, recensements de la population - BPE - Filosofi.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Yves Calderini

Rédaction en chef

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Gascard N., Gass C., Isel F., « Métropoles, villes industrielles et sud du Grand Est fragilisés par la pauvreté », *Insee Analyses* n° 74, juillet 2018.
- Gascard N., Gass C., Isel F., « Pauvreté et concentration des ménages fragiles dans les grandes agglomérations et les zones en difficulté économique », *Insee Analyses Grand Est* n° 75, juillet 2018.

